OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE GEMBLOUX

FRW, le 23 mai 2016

Information & consultation villageoise à Lonzée
Le **19 mai 2016**, salle paroissiale Saint-Roch
Synthèse

Participants :

- ***53 citoyens***
- *Pour le **Conseil communal (9)**: Marc BAUVIN (Echevin), Emmanuel DELSAUTE (Cons. Comm.), Gauthier DE SAUVAGE (Echevin), Benoît DISPA (Bourgmestre), Martine DUPUIS (Présidente CPAS), Alain GODA (Echevin), Santos LEKEU (Cons. Comm.), Max MATERNE (Echevin), Guy THIRY (Cons. Comm.)*
- *Pour **l'administration communale** : Christine HUBERT (Pôle cadre de vie, agent relais ODR)*
- *Pour le **CREAT** (bureau d'études) : Anne SINZOT, excusée*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (agent traitant)*

Copie :

- *Mise en ligne sur site internet de la Ville de Gembloux*
- *au Collège communal de Gembloux*
- *à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR*
- *à la Direction de la FRW*
- *à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*
- *au CREAT-UCL*
- *aux participants*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Powerpoint
- Annexe 2 – Résultats de la consultation de Lonzée

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal*
4. *Consultation par sous-groupe thématique*
5. *Questions à approfondir en plénière*
6. *Présentation de l'étape suivante : Groupes de travail et renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

---

1. Introduction

Monsieur l'Echevin Marc BAUVIN souhaite la bienvenue aux participants. Forte de l'expérience de leur première Opération de Développement Rural (ODR) qui a permis à de nombreux projets de voir le jour dans la plupart des villages gembloutois, la Ville désire renouveler l'expérience dans une nouvelle ODR. L'Echevin insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir pour les villages du territoire gembloutois pour les 15 prochaines années. La mobilisation de la population en est un facteur de réussite.

La rencontre villageoise est l'occasion d'entendre les citoyens de tous les villages de l'entité (village par village). A cette occasion, les représentants politiques sont là pour écouter les citoyens, ils ne participeront donc pas aux discussions afin de laisser la libre expression des citoyens.

M. BAUVIN présente ensuite les représentants politiques ainsi que les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR ainsi que le CREAT-UCL, auteur du PCDR (excusé pour cette réunion).

Lors de son inscription, chaque participant a reçu un talon à compléter avec ce qui est selon lui l'atout principal de son village ou de sa commune et la faiblesse principale de son village ou de sa commune. Le résultat de ce mini-sondage se trouve dans l'annexe 3.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

M. BURETTE, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **Base légale** : les ODR étaient régies initialement par un Décret wallon de 1991. Celui-ci a été « modernisé » en 2014, donnant lieu à un nouveau Décret ;
- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et de développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est l'un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement du territoire. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon. Mais plus largement, de plus en plus de pouvoirs subsidiants demandent à ce qu'un projet à subventionner s'inscrive dans une stratégie locale.
- Les **acteurs principaux de l'ODR de Gembloux** sont :
    - La Ville et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).

- L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be) qui a pour missions :
  - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
  - de conseiller la Ville dans la mise en œuvre de son PCDR ;
  - d'impulser certaines réflexions ;
  - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
- La Wallonie et son administration, et plus particulièrement la DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, qui est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
- Le Bureau d'étude, le CREAT – UCL, qui est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Gembloux. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

Questions/remarques :

- Il y a de nombreuses années, un violent orage a causé des dommages qui ont rendu l'accès au quai de la gare de Lonzée très difficile pour des personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes. Des interpellations ont été adressées à la Ville.
  → La problématique sera à nouveau relayée aux autorités communales.

- Quelle est la part de liberté locale dans tout le processus d'élaboration du programme ?
  → Le PCDR est un ensemble de projets équilibrés selon différents critères, à mettre en place dans le temps. Ces projets sont proposés par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) à la Ville pour approbation ainsi qu'à la Wallonie. En ce qui concerne le 1er PCDR, 13 projets avaient été jugés prioritaires par la Commission Locale de Développement Rural qui les avait proposés à la Ville.

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser une vision d'ensemble de Gembloux, avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (CREAT-UCL) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic est ensuite enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

J. VAN LIERDE, agent de développement à la FRW (en remplacement du CREAT-UCL), présente le « portrait-robot » de Gembloux, synthèse succincte du pré-diagnostic du CREAT et d'éléments collectés lors de premières consultations du premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne). La présentation de ce « portrait-robot » se trouve en annexe 2.

Questions/remarques :

- Gembloux n'a plus de centre hospitalier et est éloigné de ceux existants, ce qui rend difficile l'accès pour certaines personnes à mobilité réduite. A Perwez, il existe un centre médical.

  → La création d'un centre hospitalier n'est pas du domaine communal et il est constaté que la tendance est de regrouper des hôpitaux plutôt que d'en créer. En ce qui concerne la mobilité, le CPAS organise un service de taxi social ouvert à tout le monde. De plus sur Gembloux, des centres de consultation sont organisés comme le cabinet médical Pégase.

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au « portrait- robot » présenté et d'apporter leur avis sur les atouts et les faiblesses de leur commune et de leur village.

Ceux-ci seront répartis en sous-groupes. Pendant 50 minutes les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses du territoire sur 3 thématiques traitées à savoir :

- Habiter à Gembloux
- Vivre ensemble à Gembloux
- Travailler et entreprendre à Gembloux

Chaque panneau thématique contiendra d'une part les atouts/faiblesses repris dans le portrait-robot : les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés. D'autre part, ils seront amenés à compléter les atouts et faiblesses propres à leur village.

→ Le résultat des travaux en sous-groupes qui reflète le ressenti des habitants **se trouve en annexe 2.**

5. Questions à approfondir en plénière

Une deuxième phase de consultation est organisée en plénière pour permettre d'éclaircir certaines contradictions et questions que l'auteur de PCDR et la FRW ont pu mettre en évidence suite aux premières synthèses de consultation organisées durant le premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne).

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents

de la FRW mèneront les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Ces expressions pourraient paraître subjectives ou liées à un manque de connaissance d'une thématique précise mais sont le reflet du ressenti de certains habitants.

→ Affirmation 1 : A Lonzée, chacun trouve des activités selon son âge !

Majorité de rouge et quelques cartons verts

Eléments issus du débat en lien avec cette affirmation :

Vert :

- Présence de 2 écoles, mouvement de jeunesse, plaine de jeux, activités pour la petite enfance, association Gembloux optimiste, clubs de sports ;

Rouge :

- Pas d'activités pour les aînés : les jeux de cartes se sont arrêtés ;
- C'est irréaliste de proposer des activités pour les aînés vu le changement des mentalités : impossible d'avoir des activités qui conviennent à tout le monde ;
- Manque de personnes pour porter des activités ;
- On est prêt à se rendre à Gembloux ou dans un autre village pour faire une activité intéressante ;
- Les transports sont parfois difficiles pour aller à certaines activités, il faut disposer d'une voiture ;
- Le village va perdre son âme ;
- Peu de propositions pour les adolescents : le club des jeunes n'existe plus (il ne concerne pas tous les jeunes);
- Pas de possibilité d'activités sportives ;
- Avant des cours de langues étaient organisés qui rencontraient un succès ;

→ Affirmation 2 : Il existe des liens entre Lonzée et le quartier A Tous Vents !

Mitigé

Eléments issus du débat en lien avec cette affirmation :

- Pas de lien mis à part le sentier pour se balader ;
- La N4 coupe les 2 pôles ;
- Certains se rendent dans les commerces du quartier A Tous Vents et à la boulangerie;
- Des enfants fréquentent les écoles de Lonzée ;
- 2 habitants du quartier A Tous Vents participent à la réunion ;
- Les habitants de A Tous Vents se relient soit à Gembloux centre, Grand-Manil ou encore Lonzée ;
- Le centre médical, Cap Santé est fréquenté par des habitants de Lonzée ;
- Le quartier A Tous Vents connait une nouvelle population, plus jeune et cet apport pourrait rejaillir sur Lonzée en termes de dynamisme ;
- Impression que les 2 pôles vont se rejoindre ;
- Peu, voire pas, de lien entre l'ancien quartier A Tous Vents et le nouveau ;

- Une habitante de Lonzée est davantage en contact avec l'ancien A Tous Vents qu'en relation avec le point le plus éloigné de Lonzée ;
- Avec l'évolution démographique, on peut s'interroger sur l'attitude à avoir en termes d'aménagement du territoire : favoriser ou pas la mise en place de projets d'habitation, nouveaux défis pour la Ville ;
- Le développement de Lonzée est quasi impossible vu le peu de terrains à bâtir. Il reste une zone coincée entre le chemin de fer et la N4 ;
- On pourrait prolonger les chemins vers les autres villages mais que restera-t-il du caractère rural ?
- La Bruyère est une commune rurale alors que Lonzée le devient de moins en moins.

→ Affirmation 3 : J'ai envie de préserver la ruralité dans le village !

Vert à l'unanimité moins une personne mitigée

<u>Eléments issus du débat en lien avec cette affirmation</u> :

- Ne pas étendre le bâti ;
- Il ne faut pas d'immeubles à appartements ;
- Cela dépend de la conception de l'habitat moins traditionnelle et qui peut maintenir une ruralité.

6. <u>Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural</u>

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, les habitants auront deux nouvelles occasions de donner leur avis : lors de GT (groupes de travail) et en posant leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural.

Les groupes de travail seront ouverts à toute la population et auront pour objectif de faire émerger des objectifs de développement et des idées de projets en lien avec les enjeux issus du diagnostic partagé. Une série de réunions thématiques (en fonction des enjeux) seront organisées dans le courant du 2d semestre 2016.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) existe déjà suite à la première Opération de Développement Rural et devra être renouvelée après les GT afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

La CLDR n'est pas un organe décisionnel, ce rôle étant du ressort de la Ville, pouvoir local et « Maître d'ouvrage » de l'ODR.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Ville un avant-projet de P.C.D.R. comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;

- de suivre l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R. et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Ville ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du P.C.D.R. et de la dynamique.

Les participants ont tous reçu un formulaire les invitant à se manifester pour participer au GT ou poser leur candidature pour la CLDR.

7. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

→ Remarque : Qu'entend-t-on par association (consultation du monde associatif le 31.05) ?

L'associatif au sens large sera invité à participer le 31 mai prochain. Il ne faut pas hésiter à venir si on se ressent d'un associatif.

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (Site internet, page Facebook, bulletin communal, mailing list…)

→ http://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/operation-de-developpement-rural

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS & Jocelyne VAN LIERDE